

PORTANT COMPOSITION DES JURYS DU MASTER ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu l'Article L613-1 modifié du Code de l'Éducation,

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA),

Vu l'Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au Diplôme National de Master,

Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu les Statuts de l'UCA ;

ARRETÉ

Article 1

La composition des jurys d'examen DU MASTER ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES comme suit :

Master Etudes européennes et internationales parc. Etudes interculturelles européennes-1ère année

Membres du jury

Benedicte MATHIOS, Président, PROFESSEUR DES UNIVERSITES CL.EX.

Nicolas VOLLE, Vice-président, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Semestre 1

Donatella BISCONTI, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Fanny PLATELLE, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Stephanie URDICIAN, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Daniel RODRIGUES, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Semestre 2

Donatella BISCONTI, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Fanny PLATELLE, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Stephanie URDICIAN, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Daniel RODRIGUES, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Master Etudes européennes et internationales parc. Etudes interculturelles européennes-2ème année

Membres du jury

Benedicte MATHIOS, Président, PROFESSEUR DES UNIVERSITES CL.EX.

Nicolas VOLLE, Vice-président, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Semestre 1

Donatella BISCONTI, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Fanny PLATELLE, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Stephanie URDICIAN, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Daniel RODRIGUES, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Semestre 2

Donatella BISCONTI, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Fanny PLATELLE, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Stephanie URDICIAN, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

Daniel RODRIGUES, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Article 2

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD



Le 22 octobre 2025